

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le système de libre entreprise qui a donné un des niveaux de vie les plus élevés du monde a été contrecarré, étranglé et pénalisé par un plan délibéré d'intervention étatique et de réglementation, ce qui fait qu'aujourd'hui nous sommes au treizième ou au quatorzième rang mondial pour le niveau de vie. L'économie canadienne est en perte de vitesse, et le ministre des Finances (M. MacEachen) avoue qu'il n'y a pas grand-chose qu'il puisse faire—terrible aveu—à cause de ces méchants Américains.

Lorsque le ministre des Finances a présenté son abominable budget, il a été accueilli par des tollés de protestations. Les principes sous-jacents invoqués par le ministre étaient la modération, l'équité et le renouveau économique. Mais le contenu du budget constituait une attaque cynique et calculée contre les principes mêmes qu'il prétendait promouvoir. Le monde des affaires a été plongé dans la stupéfaction; le secteur agricole rendu furibond; les économiquement faibles découragés plus qu'avant; les propriétaires de maison individuelle désillusionnés. Les citoyens fiers, qui se débattaient pour conserver leur indépendance et pour contribuer à aider les autres incapables de subvenir à leurs besoins en raison de circonstances inévitables, ont constaté qu'un gouvernement sans conscience s'apprêtait à leur enlever la possibilité de subvenir eux-mêmes à leurs besoins et, partant, de contribuer au bien général du pays.

En réponse à un appel passionné lancé au nom des Canadiens par mon collègue de Saint-Jean-Est (M. McGrath) dans un débat récent, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a vilipendé sa ferveur évangélique à défendre sa cause. Monsieur l'Orateur, s'ils avaient un peu plus de cette ferveur ils seraient peut-être un peu plus sensibles aux besoins de notre population. Parmi les objectifs de l'évangélisme il y a la conviction, le repentir, la restitution et la réforme. Si le ministre des Finances suivait cette voie, les Canadiens en tireraient des avantages incalculables.

● (2010)

Alors qu'il s'adressait à la Chambre d'immeuble de l'Ontario à Toronto le 2 mars 1982 mon chef déclarait:

Dans sa façon de gouverner le gouvernement fédéral actuellement agit à l'encontre des traditions du Canada, de la nature et des intérêts du Canada ainsi que des vœux des Canadiens.

A mon avis, c'est une accusation fort grave, mais j'estime qu'il y a beaucoup de vrai là-dedans. Le ministre des Finances ferait peut-être donc bien de se repentir et de s'amender.

Le projet de loi à l'étude autorise le ministre des Finances à emprunter une somme supplémentaire de 6.6 milliards.

M. Paproski: C'est pour cette semaine seulement.

M. Patterson: Il n'y a pas si longtemps qu'on nous a demandé à la Chambre, par le biais d'un projet de loi, l'autorisation d'emprunter douze milliards de dollars. Peu après, on est revenu à la charge pour un emprunt de quatorze milliards de dollars et, maintenant, il s'agit de 6.6 milliards. Quelle raison le gouvernement peut-il donner pour demander aux contribuables canadiens de lui fournir 6.6 milliards de plus? Car, après tout, ce sont les contribuables qui paieront la note. Les

contribuables ont élu le présent gouvernement pour qu'il s'occupe de leurs affaires et de celles du pays, de sorte que, si le gouvernement vient nous demander l'autorisation d'emprunter successivement douze, quatorze, puis 6.6 milliards de dollars, les contribuables ont le droit de savoir ce que le gouvernement entend en faire et comment il justifie de pareils emprunts. Le gouvernement prétend faire ceci ou cela, mais peu importe ce qu'il fait, le pays s'en porte chaque jour plus mal. Si la conjoncture économique canadienne s'améliorait quelque peu, si l'avenir s'éclaircissait pour les Canadiens, et si l'on pouvait espérer sortir du véritable chaos dans lequel nous nous trouvons à l'heure actuelle pour aller vers une relance économique, le développement et le progrès, alors peut-être que les gens ne se formaliseraient pas de toutes ces autorisations d'emprunter. Cependant, lorsque nous examinons la situation, nous nous demandons s'il y a une raison valable pour laquelle les contribuables canadiens devraient accorder au gouvernement le pouvoir d'emprunter ce montant.

Le chômage chez nous est catastrophique. Les gens autour de nous sont aux prises avec une situation économique extrêmement difficile. Ces dernières années, notre économie a eu un rendement bien inférieur à ce qu'il aurait dû être, et il risque d'en être ainsi pendant encore quelques années. En 1980, notre économie a enregistré un taux de croissance nul, et après un certain regain de vie au cours du premier semestre de 1981, elle a fait face à une grave récession au cours du second semestre.

Dans son rapport du 22 avril, le Conference Board a très bien résumé l'avenir à court terme de notre économie. Il a prévu en effet un ralentissement marqué de notre activité économique cette année. Notre produit national brut devrait connaître un taux de croissance négligeable. Le chômage devrait demeurer à peu près à son niveau élevé actuel jusqu'à la fin de l'année. Le Conference Board prévoit en outre que les dépenses des consommateurs n'augmenteront à peu près pas cette année. L'année 1982 devrait être la troisième de suite où les ventes de voitures diminueront. Les investissements commerciaux devraient avoir en outre un rendement médiocre.

Malgré la morosité de ce rapport, d'autres nous portent à croire que le pire reste à venir; la situation va s'assombrir encore. De quel droit le gouvernement nous demande-t-il de lui accorder 6.6 milliards de dollars de plus? Que va-t-il en faire? Va-t-il nous conduire encore plus rapidement à la ruine? Veut-il nous plonger encore plus profondément dans la récession? Il me semble que les Canadiens ont le droit d'examiner la situation et d'exiger du gouvernement qu'il rende des comptes. Celui-ci n'a rien fait qui vaille. Le secteur forestier est aux prises avec le chômage. Les chiffres nous prouvent que l'industrie forestière languit dans un état déplorable. Le secteur minier n'est pas plus réjouissant. On m'a remis copie d'une lettre dans laquelle C. A. Borne annonçait au personnel de Vancouver la fermeture des mines de la société Placer Development Limited, la mise à pied de ses employés et l'arrêt des activités. Voilà la situation du secteur minier.